

Arrondissement : SAINT- PAUL (Réunion)

Type de réunion : Collège public

Discussion sur le constat :

Numéro et titre du premier sujet traité : 02 Quelles doivent être les missions de l'Ecole , à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

Compte tenu du nombre restreint de participants (10) un seul atelier a fonctionné et l'animateur a proposé de centrer les travaux sur ce seul thème, Les autres sujets pourront être abordés dans ce cadre.

Les opinions suivantes ont été émises :

1. L'école doit assumer les 3 rôles : Instruire, éduquer et former, comme elle l'a d'ailleurs toujours fait. Elle ne peut toutefois le faire seule car l'extérieur joue un grand rôle (les médias en particulier) et qu'il n'est ni possible, ni souhaitable d'écarter les parents, qui ont la responsabilité de l'enfant et qui vivent avec lui. En aucun cas l'Ecole ne doit se substituer à eux mais travailler avec eux.
2. Les parents sont inégaux devant leurs responsabilités éducatives et dans leurs rapports avec l'école. Leur participation au fonctionnement de l'établissement et de leurs instances, ainsi qu'au suivi de leurs enfants est elle aussi très variable. Les causes sont multiples, en particulier les difficultés d'expression et de communication, les situations personnelles (emploi, finances, situation matrimoniale etc..) la disponibilité, les différences sociales.
3. Il faut rapprocher les parents de l'école et leur permettre de participer. Des solutions autres que les associations de parents doivent être trouvées car celles –ci bien que jouant un rôle important, effraient les parents qui les jugent politisées et les pensent plutôt utiles au niveau rectoral ou national. Il faut donc provoquer la venue des parents et faciliter des activités les impliquant (Informations sur les métiers, participation aux activités peri-scolaires, participation à l'amélioration de la vie de l'élève, bilans réguliers avec des parents éventuellement accompagnés d'autres parents etc....)
4. Il faut faciliter l'information des parents et utiliser d'autres moyens que la transmission par les élèves. Utiliser les possibilités d'accès de certains parents à Internet pour créer des groupes relais qui pourraient démultiplier l'information. Mettre un bureau ou une salle à la disposition des parents, ainsi que la possibilité d'utiliser un ordinateur raccordé au réseau de l'établissement (consultation des résultats et des observations des professeurs) et à Internet. Organiser une journée de rencontre à la rentrée.
5. Il faut mettre en place des actions de formation pour les parents ayant des difficultés d'expression et dédramatiser la visite au collège. A la Réunion la mise à disposition de personnel parlant le créole pour les parents ayant des difficultés à s'exprimer en Français semble indispensable.
6. L'Ecole doit mieux et plus tôt préparer à la vie professionnelle :
 - Par une ouverture plus grande sur la vie économique et une participation accrue des entreprises à l'information sur les métiers , une offre de stages plus importante et la formation des tuteurs de stage en entreprise .
 - Par une information plus concrète dans l'établissement grâce aux parents d'élèves.

- Par un développement accru des activités visant à développer l'adaptabilité. --
Par un développement de l'esprit de compétition.
7. L'Ecole doit valoriser toutes ses filières en cessant d'orienter négativement les élèves.
 8. Pour l'avenir L'Ecole doit prendre conscience de la nécessité de rétablir son autorité et son prestige auprès des parents et des élèves. Elle doit aussi réaffirmer son rôle de formation et de préparation à la vie active, même si les difficultés d'emploi sont réelles, il n'en reste pas moins qu'un homme mieux formé a plus de chances de trouver un emploi où d'acquérir plus facilement la formation qui lui permettra de s'adapter à un nouvel emploi.
Il ne faut pas bannir tout redoublement et présenter l'échec comme profitable.
Redonner la décision du passage en classe supérieure à l'équipe éducative serait un bon moyen de valoriser l'action des professeurs.
 9. L'Ecole doit mettre en place un système permettant la formation à plusieurs vitesses et tout au long de la vie. (classes passerelles, classes de rattrapage ou d'accueil)
 10. On doit cesser d'orienter les élèves en difficulté vers des enseignements professionnels qu'ils ne souhaitent pas et pour lesquels ils n'ont pas forcément les qualités nécessaires. Les élèves doivent pouvoir s'orienter vers une formation plus technologique ou professionnelle, même après le bac ou après avoir interrompu leurs études.
 11. Il est souhaitable de continuer à enseigner l'anglais le plus tôt possible, à condition toutefois que les professeurs reçoivent une formation solide et adaptée à l'âge des élèves. Il est souhaitable aussi que la formation soit continue et cohérente et que le cloisonnement entre les différents types d'établissements disparaisse.
 12. Il serait souhaitable de faire appel aux compétences extérieures pour certaines situations que les maîtres ne peuvent pas résoudre seuls (dépistage de la dyslexie par exemple)
 13. On doit permettre aux enseignants de suivre des formations de longue durée après un temps d'exercice assez long. Une petite partie des vacances pourrait être utilisée pour des compléments de formation (cette proposition ne fait pas l'unanimité)

Conclusion :

La préoccupation de la plupart des participants est de redonner le respect de l'école aux parents, aux enfants et aux acteurs économiques. Pour cela, et pour une meilleure égalité des chances, il serait souhaitable de recréer des parcours différenciés, adaptés aux élèves en difficulté, permettant un rattrapage réel et un retour dans les classes normales. Ceci suppose aussi de donner un réel pouvoir de décision à l'équipe éducative.

Trois priorités pour l'école :

1. Réaffirmer le rôle des parents et provoquer leur retour vers les établissements en améliorant leur accueil et en offrant des formations à ceux qui en ont besoin.
2. Augmenter la participation des acteurs économiques en favorisant les actions d'information à l'échelon de l'établissement en direction des élèves, des parents et des enseignants.
3. Redonner le pouvoir à l'équipe éducative de gérer le parcours scolaire de l'élève et redonner son importance au redoublement et à l'orientation positive. .